

La Région lance le 1er budget participatif 100% dédié aux étudiantes et étudiants d'Occitanie



La Région lance le 1er budget participatif 100% dédié aux étudiantes et étudiants d'Occitanie

Baptisé « Vos solutions pour la vie étudiante », et doté d'une enveloppe globale de 500 000€, ce nouveau budget participatif est destiné à faire émerger et soutenir des projets concourant à l'amélioration de la vie de la communauté étudiante d'Occitanie. Cette nouvelle étape dans la démarche globale de participation citoyenne engagée par la Région débute par la phase de dépôt des projets, ouverte jusqu'au 15 mai prochain.

« La Région agit concrètement pour donner la parole aux jeunes de toute l'Occitanie, pour leur permettre de participer aux décisions et projets ayant un impact direct sur leur quotidien. Après la grande concertation Jeunesses et l'installation du nouveau Conseil régional des jeunes, le lancement d'un budget participatif dédié aux étudiants, pensé avec eux, affirme notre volonté de les associer pleinement à la dynamique de faire et vivre ensemble impulsée en Occitanie. Nos jeunes ont des idées, des solutions, des talents. Il est de notre responsabilité de les écouter, de connaître et prendre en compte leurs réalités, et de les accompagner. », a déclaré la présidente de Région Carole Delga.

Ce budget participatif a été conçu de manière collaborative, en associant les étudiants dès la rédaction du règlement. Ils ont notamment pu proposer et choisir les thématiques dans lesquelles devront s'inscrire les projets déposés :

- Accès aux droits et services offerts aux étudiants
- Santé dont santé mentale et bien-être
- Lutte contre l'isolement étudiant et la précarité
- Accompagnement social, solidarité locale
- Lutte contre les violences sexistes et sexuelles
- Vie de campus
- Engagement étudiant
- Sport, art et culture
- Citoyenneté
- Développement durable et environnement

Ce budget participatif est **ouvert à toutes les associations étudiantes** (existantes ou à créer) du territoire. Le dépôt des projets est ouvert **jusqu'au 15 mai 2024 sur le site participatif laregioncitoyenne.fr**. Toutes les informations (règlement, calendrier, etc.) sont à retrouver en ligne et des webinaires seront également organisés pour accompagner les participants.

Les projets déposés, et respectant les critères du règlement, seront ensuite soumis à un vote citoyen, entre le 15 septembre et le 15 octobre prochains. 500 000€ seront mobilisés par la Région pour accompagner les initiatives qui recueilleront le plus de votes.

Depuis leur mise en place en 2019, les budgets participatifs ont permis d'accompagner plus de 300 projets sur l'ensemble du territoire régional, financés par la Région pour plus de 10 M€.